

6^{ème} Conférence Internationale sur la Population Africaine
Ouagadougou, Burkina Faso : 5-9 Décembre 2011

Communication :

**Structure des ménages en Afrique de l’Ouest et rapports de genre:
Une analyse des EDS du Bénin, du Burkina Faso et du Togo**

Mouftaou AMADOU SANNI, Valérie DELAUNAY, Norbert KPADONOU, Frédéric KOSMOWSKI,
Bilampo GNOUMOU-THIOMBIANO et Emilien Kokou VIGNIKIN

Séance 92 : Rapports de genre dans les familles africaines

Résumé

Nous analysons dans cette communication la composition familiale actuelle des ménages du Bénin, du Burkina Faso et du Togo en relation avec les rapports de genre dans les familles à partir des EDS de ces pays. La méthode utilisée est celle proposée par Tichit (2008) qui distingue les noyaux familiaux (principaux et secondaires) à l’intérieur des ménages. Les résultats montrent une proportion importante de ménages élargis surtout dans les grandes villes (Cotonou, Ouagadougou, Lomé) due à la présence d’enfants confiés et d’adultes hébergés et une proportion élevée de ménages mono-familiaux (composés uniquement du noyau principal). On note des proportions non négligeables de femmes chefs de ménage et responsables de noyau secondaire. Les ménages dirigés par les femmes, de même que les noyaux secondaires dirigés par les femmes, sont quasi-exclusivement de type monoparental (femmes non mariées, ou, femmes mariées non cohabitantes) ou « personne_seule », caractérisés par l’absence d’un conjoint. S’il arrive donc aujourd’hui qu’une femme dirige un ménage, le principe demeure que cela n’est possible qu’en cas d’absence physique d’un conjoint. Les individus continuent donc de porter, consciemment ou non, l’ordre socioculturel traditionnel, établissant qu’une femme ne peut avoir le statut de chef devant son mari dans les rapports familiaux.

Introduction

Les études ethnographiques et socio anthropologiques sur les systèmes de parenté ont montré l'importance de l'isolement culturel et social comme facteurs de survie des groupes et de leurs institutions telles que la famille et le mariage (cf. Amadou Sanni, 2001). Si le ménage avait une structure homogénéisée dans chaque communauté, c'est parce qu'il s'inscrivait dans un système bien élaboré. Aujourd'hui, l'isolement culturel ou socioéconomique traditionnel est rompu et les sociétés d'Afrique subsaharienne sont, depuis quelques décennies, exposées aux cultures et aux idéologies étrangères par l'intermédiaire de l'évangélisation, de la scolarisation et des propagandes, des publicités ou autres communications de masse. L'implication du groupe familial traditionnel dans le mariage et la création des ménages est en train de s'affaiblir sérieusement.

En conséquence, les structures des ménages se diversifient, tant en terme des liens de parenté entre leurs membres, qu'en terme de leur composition familiale (Tichit, 2008). Cette évolution des structures des ménages résulte de la disparition pratique du groupe socioculturel, remplacé, au mieux, par la famille conjugale parentale directe, exclusivement composée des géniteurs et de leurs enfants. Ces changements de la composition familiale des ménages constituent, avant tout, un fait social en soi, porteur de changements au sein des sociétés, notamment dans les relations de genre et dans la définition des rôles familiaux (Pilon, 1996). Ce travail ambitionne d'analyser plus finement les différentes formes familiales représentées dans les ménages et d'examiner la mesure selon laquelle elles affectent les rapports sociaux de genre traditionnellement valorisés.

Quelles sont les transformations des structures des ménages en cours? Les ménages se nucléarisent-ils ou a-t-on toujours tendance à des ménages élargis? A quelle logique ou pratique correspond la prévalence des ménages élargis? Observe-t-on partout une mononucléarisation familiale des ménages? Les changements en cours traduisent-ils un changement social des rapports traditionnels de genre au sein des ménages ou des noyaux familiaux? Telles sont les questions clés qui sous-tendent les descriptions statistiques effectuées dans cette communication. Ces descriptions permettent d'apprécier les évolutions et les résistances aux rapports hommes/femmes actuellement promus pour l'éradication des inégalités et l'atteinte des objectifs de développement. Une analyse quantitative sur les structures des ménages dans les trois pays Ouest-Africains (Bénin, Burkina Faso et Togo), à l'aide des données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et d'une méthodologie proposée par C. Tichit (Tichit, 2008), permet d'appréhender la typologie des noyaux familiaux principaux (ceux des chefs de ménage) et des noyaux familiaux secondaires (celui des membres non célibataires) contenus dans les ménages.

1. Concepts, Définitions et Données

1.1 - Les enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)

Créé en 1984, le projet Measure DHS (Demographic and Health Surveys) est une source de données globale sur la santé et la démographie dans les pays en développement. Il est financé par l'US Agency for International Development (USAID) et bénéficie de l'appui technique de ICF Macro. Depuis sa création, 240 enquêtes ont été conduites dans 85 pays, ce qui en fait une source importante pour la recherche en sciences sociales. L'ensemble des données est accessible gratuitement en ligne¹. Ces données ont l'avantage d'être comparables, puisque la méthodologie de collecte est standardisée.

Les enquêtes EDS comportent Trois questionnaires :

¹ <http://www.measuredhs.com/accesssurveys/>

- Questionnaire Ménage, qui collecte des informations sur chaque membre : âge, sexe, lien avec le chef de ménage.
- Questionnaire individuel Femmes (15-49 ans) qui interroge les différentes dimensions de l'autonomie des femmes : prises de décision et violences domestiques
- Questionnaire individuel Hommes (15-59 ans) qui questionne l'activité et l'attitude envers différentes dimension liées à l'autonomie des femmes.
- Le tableau 1 suivant résume différentes informations sur les enquêtes EDS utilisées dans cette analyse :

Tableau 1 : Descriptions des EDS utilisées

Pays	Phase EDS	Date de collecte	Organisme Collecte	Taille échantillon	RP utilisé comme Base
Bénin	DHS-IV	August 2001 - November 2001	Institute National de la Statistique (INSAE)	5769	RGPH-II de février 1992
Burkina Faso	DHS-IV	June 2003 - November 2003	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	9097	RGPH 1996
Togo	DHS-III	February 1998 - May 1998	Direction de la Statistique	7517	RGPH 1981

1.2 - Les limites de l'approche statistique des ménages africains

L'approche de la famille africaine en termes de ménage consiste à se poser les questions suivantes : Qui habite où ? Avec qui ? Et depuis combien de temps ?

Les enquêtes EDS des pays étudiés ici adoptent une définition du ménage reposant sur la présence des individus au sein du ménage. C'est la question suivante qui est posée :

« S'il vous plaît, donnez-moi le nom des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit dernière ici, en commençant par le chef de ménage ».

Un ménage correspond à « une personne ou à un ensemble de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble ». Il ne s'agit pas de la même chose qu'une famille. La famille comprend seulement des personnes apparentées; alors que le ménage comprend des personnes qui vivent ensemble, qu'elles soient parentes ou non. Par exemple, trois hommes non-apparentés qui vivent et qui prennent leurs repas ensemble ne peuvent pas être considérés comme une famille, mais ils seront considérés comme un même ménage. Un membre du ménage est n'importe quelle personne qui vit habituellement dans le ménage.

Cette définition rencontre un certain nombre de biais, parmi lesquels on peut citer :

- La pauvreté dans les liens intra-ménages. Seuls les liens Mari/Epouse et mère/enfant sont recensés, on ne peut en savoir davantage sur les liens qui unissent les différents membres du ménage.
- L'absence de prise en compte des migrations et des membres du ménage absents. Les travaux adoptant une définition du ménage sans critère de résidence (Hosegood &

Timaeus, 2005; Townsend, Madhavan, Collinson, & Garenne, 2005) aboutissent à augmenter d'un quart le nombre de membre du ménage.

- Les ménages polygames comptés comme plusieurs ménages, alors qu'ils peuvent former un seul. D'autres études (Sanni, 2011) soulignent la non cohabitation des coépouses comme forme émergente de conjugalité, phénomène illisible dans les enquêtes ménage classiques. Dans les faits, ce biais pourrait aboutir à une surestimation des femmes chefs de ménage.

1.3 - Concepts et définitions

Pour affiner l'analyse de la structure des ménages, nous avons recours à une méthode développée par Christine Tichit (2008) qui permet d'extraire des EDS les informations suivantes :

- Le **noyau familial principal** est la cellule familiale dirigée par le chef de ménage composé de lui-même, de son ou ses conjoints et de ses enfants ou les enfants du ou des conjoints.
- Un **noyau familial secondaire** est une cellule familiale dirigée par un membre du ménage autre que le chef de ménage. C'est donc toute autre cellule familiale au sein du ménage. Il peut être de type parental, conjugal, monoparental, recomposé, ou parental non cohabitant. Toute personne de moins de 15 ans, n'ayant aucun parent biologique au sein du ménage, est un **enfant confié**.
- Un **noyau conjugal** est un couple co-résidant, sans enfant de moins de 15 ans, quel que soit leur statut matrimonial.
- Un **noyau parental** est composé d'un couple avec les enfants mineurs (i.e. de moins de 15 ans) du couple.
- Un **noyau recomposé** est composé d'un couple vivant avec au moins un enfant biologique n'appartenant qu'à l'un des deux conjoints.
- Un **noyau monoparental** est composé d'une personne non mariée avec son ou ses enfants de moins de 15 ans.
- Un **noyau parental non cohabitant** est un adulte marié avec enfant dont le conjoint ne réside pas dans le ménage.
- Un **ménage isolé** est une personne qui est véritablement seule, elle constitue un ménage sans noyau secondaire, ni adulte hébergé, ni enfant confié.
- Un **ménage nucléaire** est un ménage constitué uniquement de noyau principal. Il n'y a ni noyau secondaire, ni enfant confié, ni adulte hébergé. Dans le programme qui est exécuté, les noyaux principaux monoparentaux ne sont pas pris en compte dans cette modalité à cause de l'intérêt des situations de monoparentalité dans cette étude.
- Un **ménage élargie** est un ménage constitué d'un noyau principal non monoparental, avec soit un noyau secondaire et ou un enfant confié et ou un adulte hébergé.
- Un **ménage monoparental** est tout ménage dont le noyau principal est monoparental.

2 - Composition des ménages au Bénin, Burkina Faso et Togo (1998-2003)

Le ménage, dans les sociétés traditionnelles, avait une structure quasi-identique. Mais aujourd'hui, suite à la modernisation de l'environnement socioéconomique des individus, au développement du salariat et à la promotion de nouveaux rapports sociaux de genre, des évolutions se produisent dans la composition des ménages et de ses noyaux familiaux. Nous examinons cette évolution dans cette partie, tant du point de vue des liens de parenté que de la cohabitation de noyaux familiaux au sein d'un même ménage.

2.1 – Types de ménage selon le lien de parenté

Dans la plupart des sociétés traditionnelles d’Afrique subsaharienne, les groupes familiaux de parenté composent plusieurs ménages. Le ménage, cellule ou composante de la grande famille, se structure autour du noyau familial conjugal parental d’un homme adulte, membre du groupe socioculturel. Il est composé de l’homme, chef de ménage, et de ses épouses et ses enfants, y compris d’autres enfants ou adultes, apparentés ou non. Le groupe familial socioculturel a un patrimoine collectif (plus souvent des terres) qui est attribué au fur et à mesure que de nouveaux ménages s’établissent au sein du groupe (Amadou Sanni, 2001).

La vie familiale communautaire se caractérise, en outre, par la circulation des enfants entre ménages de personnes apparentées, c’est-à-dire d’un même groupe familial socioculturel. La plupart des ménages sont ainsi, non seulement composé du noyau familial biologique du chef de ménage, mais aussi, d’autres enfants ou personnes, apparentés ou non, accueillis par le ménage ; ce sont des ménages élargis, par opposition au ménage nucléaire composé exclusivement du noyau familial biologique du chef de ménage.

Depuis quelques décennies, les solidarités familiales traditionnelles connaissent d’importantes évolutions partout en Afrique subsaharienne. Les individus et les ménages sont confrontés aussi bien aux changements de l’environnement socioculturel qu’à des contraintes économiques, liés à l’urbanisation et à l’évolution des modes de production. Les structures des ménages se transforment. Des ménages nucléaires, monoparentaux ou isolés émergent. Utilisant les liens de parenté avec le chef de ménage, nous examinons ci-après la prévalence de ces différents types de ménage (tableau 2a), selon les données issues des EDS du Bénin, du Burkina Faso et du Togo.

Tableau 2a : Répartition (en %) par pays des ménages selon leur nature (Capitale vs Autres milieux)

Type de Ménage	CAPITALES			AUTRES MILIEUX		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Bénin	Togo	Burkina
Nucléaire	27	27	32	43	27	56
Elargi	40	38	42	32	38	33
Monoparental	20	22	13	13	22	6
Isolé	13	13	13	11	13	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100
(Effectif)	723	1242	964	5046	6275	8133

Source : Extrait du tableau A1 en annexe

Le tableau 2a montre que la structure des ménages se diversifie dans tous les pays. Les ménages étendus (ou élargis) demeurent les plus fréquents partout, même en milieu urbain. Il semble que la solidarité familiale, qui se manifestait traditionnellement par l'accueil d'enfants confiés ou d'adultes, apparentés ou non, au sein des ménages, persiste encore dans tous les milieux. Avec les contraintes socioculturelles et économiques de l’environnement urbain, on s’attend à une remise en question des ménages élargis au profit des ménages nucléaires de couples avec leurs enfants dans les capitales. Mais, les résultats du Bénin et du Burkina Faso montrent plutôt que des changements vers la nucléarisation des ménages sont plus importants dans les autres milieux que dans les capitales. Notamment, on observe que les pourcentages de ménages élargis sont plus élevés à Cotonou (40%) et à Ouagadougou (42%) comparativement aux moyennes nationales (32% et 33% respectivement au Bénin et au

Burkina Faso) et que les ménages nucléaires sont plus fréquents dans les autres villes et les campagnes (tableau 2a). Nous l'expliquons par la tendance des ménages urbains, en particulier ceux des agglomérations urbaines des capitales africaines au Sud du Sahara, à accueillir des employés domestiques (Kouton, Affo et Amadou Sanni, 2009) et des jeunes adultes aux études (élèves ou étudiants) ou à la recherche d'un emploi. Cela pourrait s'expliquer aussi par la méthodologie de collecte des données. Dans certaines communautés rurales du Burkina Faso, par exemple, les personnes vivent et cultivent ensemble, mais les cuisines sont parfois séparées. Dans ce cas, statistiquement, ils formeront plusieurs ménages. C'est une situation peu fréquente en ville.

Les ménages monoparentaux aussi émergent. Phénomène traditionnellement marginal, ces types de ménage ne sont plus négligeables, 20% au moins au Bénin et au Togo. Ils sont relativement moins fréquents au Burkina Faso où ils sont mieux représentés dans la capitale (13% à Ouagadougou contre moins de 6% dans les autres milieux du pays). Il émerge également des ménages isolés, c'est-à-dire, réduit à son chef, comme le seul membre. Les ménages isolés constituent aussi des situations propres à la capitale au Burkina Faso avec une prévalence très faible de moins de 5% dans les autres milieux contre 13% à Ouagadougou ainsi qu'à Cotonou et à Lomé.

Les ménages élargis peuvent aussi contenir des noyaux familiaux autres que celui du chef de ménage. Un noyau familial au sein d'un ménage est composé de tout membre adulte en couple (marié ou non), et/ou avec son ou ses enfants. Dans un ménage, tout noyau familial autre que celui du chef de ménage est un noyau familial secondaire ; celui du CM est le noyau familial principal. Examinons ci-après (tableau 2b) la composition des ménages selon le nombre de noyaux familiaux.

Tableau 2b : Répartition par pays (en %) des ménages selon le nombre de noyaux familiaux secondaires (capitales vs Autres milieux)

Nombre Noyau Secondaire	CAPITALES			AUTRES MILIEUX		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Bénin	Togo	Burkina
0	90	90	89	89	88	89
1	8	8	8	9	10	8
2+	2	2	3	2	2	3
Ensemble	100	100	100	100	100	100
<i>(Effectif)</i>	<i>723</i>	<i>1242</i>	<i>964</i>	<i>5046</i>	<i>6275</i>	<i>8133</i>

Source : Extrait du tableau A2 en annexe

Pratiquement, 9 ménages sur 10 dans les trois pays, quel que soit le milieu, ne contiennent que le seul noyau familial principal, celui du chef de ménage ; ce sont des ménages mono-familiaux. Ceci montre que, si les ménages élargis sont nombreux, peu d'entre eux sont des ménages à plusieurs noyaux. Du point de vue de la différence « capitale » vs « autres milieux », une autre conclusion s'impose. Les ménages des capitales sont moins enclins à héberger des noyaux familiaux secondaires que ceux des autres milieux des pays. C'est dire aussi, que, certes, les ménages sont plus fréquemment nucléaires dans les autres milieux, mais, dans leur forme élargie, ils demeurent familialement polynucléaires, puis qu'ils sont plus susceptibles d'héberger plusieurs noyaux familiaux en leur sein. Toutefois, cette polynucléarisation familiale demeure faible, environ 10%.

Les contraintes socioéconomiques persistantes des dernières décennies, l'émergence de nouveaux comportements de sexualité et de nuptialité, sont, parmi plusieurs autres, les raisons

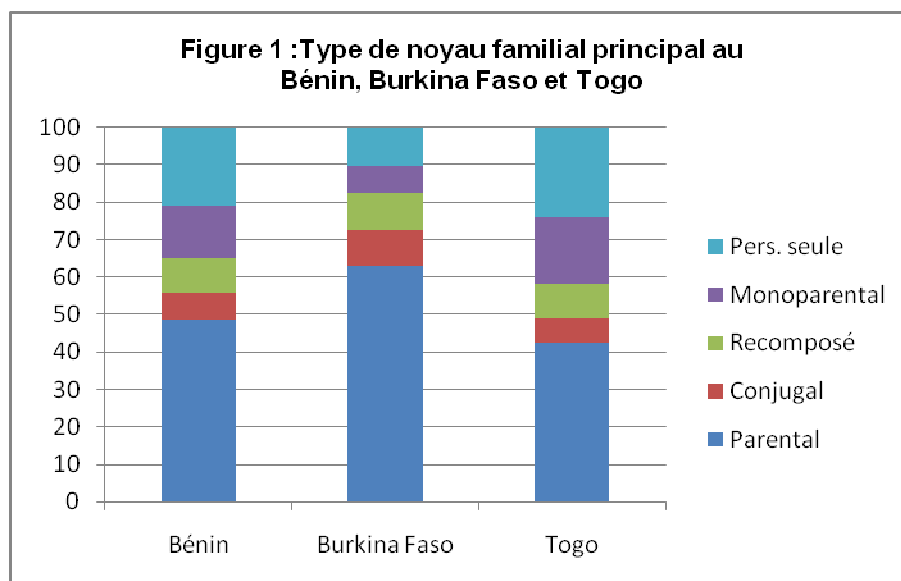
susceptibles de justifier la polynucléarisation familiale des ménages. On pourrait, en effet, mettre cette structure polynucléarisation familiale en relation avec les grossesses accidentelles ou pré maritales, le recul ou l’ajournement de l’entrée formelle en vie conjugale ou féconde, l’émergence des nouvelles formes de conjugalité ou de mode résidentiel des conjoints, notamment dans des unions polygames (Amadou Sanni, 2010). Les jeunes hommes et jeunes femmes séjournent de plus en plus longtemps dans les ménages de leurs parents ou tuteurs, généralement faute d’un emploi sécurisant ou d’un accès à un logement autonome (Mouvagha-Sow, 2005 ; Amadou sanni, Klissou et Attanasso, 1997).

2.1 Caractéristiques des noyaux familiaux

Nous examinons ci-après la composition des ménages selon leurs différentes formes.

2.1.1 – Les Noyaux familiaux Principaux sont de types : « Parental », « Personne seule » ou « Monoparental »

Rappelons que nous avons cinq types de noyaux familiaux principaux. Ils peuvent être de type parental, ou de type conjugal, ou encore de type recomposé. Ces trois types de noyau familial supposent la présence d’un couple conjugal dont l’un des deux partenaires est le chef (cf. définitions ci-dessus). Mais on distingue aussi des noyaux familiaux monoparentaux ou des noyaux de « personne seule » appelé encore « noyau isolé ». La figure 1 représente la structure des ménages selon le type de noyau familial principal.



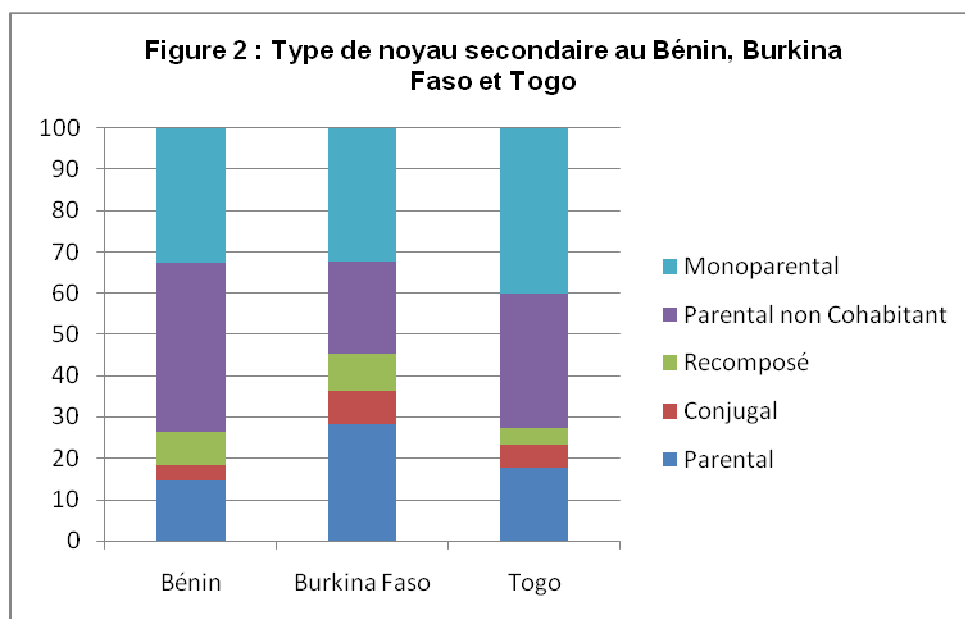
Les noyaux familiaux principaux de type parental demeurent les plus couramment rencontrés dans les trois pays. Toutefois, le Burkina Faso se distingue nettement des deux autres pays côtiers, c’est-à-dire le Bénin et le Togo, avec une prévalence des ménages de ce type de plus de 60%. Aussi, il est observé une différence entre les capitales et les autres milieux des pays (Tableau A3 en annexe), indiquant une fréquence des ménages de cette forme plus élevée dans les autres milieux.

Au Bénin et au Togo, les ménages dirigés par des noyaux familiaux isolés (i.e. de « personnes seules »), respectivement de fréquences 20% et 24%, puis ceux dirigés par des noyaux familiaux monoparentaux (14% et 17% respectivement) sont les plus courants après les noyaux parentaux. Tandis qu’au Burkina Faso, les noyaux familiaux principaux recomposés

(11%) et conjugaux (9%) prévalent largement après les noyaux parentaux. Les évolutions des formes familiales principales des ménages se révèlent ainsi plus prononcées dans les deux pays côtiers (Bénin et Togo) que dans le pays sahélien, c'est-à-dire, le Burkina Faso. Qu'en est-il des caractéristiques des noyaux familiaux secondaires ?

2.1.2 – Les noyaux secondaires sont plus fréquemment de type monoparental ou non cohabitant

On distingue également cinq types de noyaux secondaires. Mais ici, il n'y a pas de noyau secondaire « isolé », c'est-à-dire de « personnes seules ». Par contre, il y a des noyaux secondaires non cohabitants ; il s'agit, rappelons le, d'un membre adulte du ménage (15 ans ou plus), actuellement en union, mais dont le conjoint (ou partenaire) ne réside pas dans le ménage. La figure 2 décrit la prévalence, dans les ménages, des différents types de noyaux secondaires dans chacun des trois pays.



Dans les ménages béninois, les noyaux secondaires non cohabitants sont les plus fréquents (plus de 40%). Viennent ensuite les noyaux secondaires monoparentaux et parentaux. Les noyaux recomposés et conjugaux sont négligeables. C'est plutôt les noyaux monoparentaux qui sont dominants dans les ménages togolais (40%) et dans les ménages burkinabè (32%). Si les noyaux non cohabitants viennent en second lieu en importance au Togo, c'est les noyaux parentaux, qui, plutôt occupent la deuxième place au Burkina Faso et les noyaux recomposés en troisième position. Une différence se dégage, encore une fois, entre, d'une part les deux pays côtiers (Bénin et Togo) au niveau desquels les noyaux monoparentaux et non cohabitants prédominent, et, d'autre part, le pays sahélien (Burkina Faso) dans lequel, les noyaux secondaires monoparentaux, parentaux et recomposés prédominent. Y a-t-il une différence de prévalence des types de noyau secondaire selon le type de noyau principal d'un ménage ? Nous l'examinons ci-après.

2.2.3– Les Noyaux familiaux secondaires « monoparentaux » ou « non cohabitants » hébergés par des ménages dirigés par des « personnes seules » ou par des « noyaux monoparentaux »

La répartition, par type de noyau familial et par pays, des fréquences des noyaux secondaires, est fournie par le tableau A6 en annexe. Un extrait de ce tableau est présenté au tableau 3. Vu

la faible fréquence générale des noyaux secondaires, ont été considérés comme importants, les noyaux familiaux secondaires ayant une fréquence égale ou supérieure à 30%.

Tableau 3 : Répartition (%) des noyaux secondaires par type de noyau principal

Type de noyau secondaire	Type de noyau Principal				
	Parental	Conjugal	Recomposé	Monoparental	Personne seule
Bénin					
Parental	18	27	6	11	13
Conjugal	3	5	4	2	4
Recomposé	9	5	7	7	9
Non Cohabitant	39	37	47	43	41
Monoparental	31	26	36	37	33
Togo					
Parental	24	22	19	13	18
Conjugal	9	2	8	3	6
Recomposé	5	5	8	1	4
Non Cohabitant	28	37	18	40	32
Monoparental	34	34	47	42	40
Burkina Faso					
Parental	24	36	33	17	18
Conjugal	10	6	9	2	3
Recomposé	10	14	9	7	3
Non Cohabitant	22	15	25	28	24
Monoparental	29	29	24	46	52

Source : Extrait du tableau A5 en annexe

Globalement, les noyaux secondaires sont de type « monoparental » ou « non cohabitants », avec des divergences de prévalence selon les pays. Au Bénin, les noyaux familiaux secondaires de type « non cohabitant » sont les plus courants, quel que soit le type de noyau principal dirigeant le ménage. Toutefois et dans l'ordre d'importance, les ménages dirigés par des noyaux « parentaux recomposés » (47%), ou par des noyaux « monoparentaux », ou encore, par des noyaux de « personnes seules » (41%) sont les plus enclins à héberger ces noyaux secondaires « non cohabitants ». Les mêmes ménages sont les plus enclins à abriter les noyaux secondaires « monoparentaux ». Au Togo, c'est plutôt les noyaux secondaires « monoparentaux » qui sont les plus couramment rencontrés dans les ménages dirigés par les mêmes types de noyaux principaux repérés au Bénin et dans le même ordre d'importance. La prévalence des noyaux secondaires monoparentaux est de 47% au sein des ménages dirigés par des noyaux « recomposés », puis, de 42% parmi les ménages dirigés par des noyaux « monoparentaux », et, enfin, de 40% au sein des ménages dirigés par des « Personnes Seules ».

A nouveau, une divergence se dégage entre pays côtiers (Bénin et Togo) et le Burkina Faso, pays sahélien. Au Burkina Faso, en effet, c'est surtout les ménages dirigés par des « Personnes Seules » (52%) ou par des noyaux « monoparentaux » (46%) qui hébergent les noyaux secondaires « monoparentaux » les plus fréquents dans le pays. Contrairement aux deux autres pays côtiers, les noyaux secondaires « parentaux » sont, après ceux monoparentaux, les plus fréquents ; ils sont plus fréquents dans les ménages dirigés par des noyaux principaux de type « conjugal » (36%) et de type « parental recomposé » (33%). Les

noyaux secondaires, bien que moins importants, ne sont tout de même pas négligeables. Les fréquences les plus élevées s'observent au sein des ménages dirigés par des noyaux « monoparentaux » (26%), ou « recomposés » (25%), ou de « Personnes Seules » (24%).

Ces noyaux secondaires « non cohabitants », « monoparentaux », ou « parentaux recomposés » sont plus fréquents dans les capitales que dans les autres milieux. Toutefois, seul le Burkina Faso indique des écarts particulièrement très importants entre les deux milieux, comparativement aux écarts observés au Bénin et au Togo (cf. tableau A3 en annexe). Les types relativement nouveaux de noyaux familiaux secondaires constituent donc un phénomène plus urbain au Burkina Faso, comparativement au Bénin et au Togo.

3 - Structures des ménages et rapports sociaux de genre : Quel lien ?

Les structures traditionnelles des ménages et des noyaux familiaux découlent du système de parenté. Dans les pays étudiés ici, les systèmes sont majoritairement patrilinéaires. La patrilinéarité signifie que c'est par la lignée paternelle que se transmettent tous les biens et possessions de la famille. Elle institue, en outre, que l'homme est le chef du ménage ou du noyau familial, avec, sous son autorité, les épouses et les enfants. Elle se traduit aussi par la patrilocalité, consistant en ce qu'une femme, une fois le mariage ou l'union conjugale consommée, quitte ses parents ou son domicile et rejoint celui de son conjoint. Nous savons maintenant que les structures des ménages évoluent. Mais, évoluent-elles avec la règle relative à ces deux différences dans le statut social des hommes et des femmes ? C'est la question examinée ci-après.

3.1 – Structure des ménages selon le sexe du chef de ménage

Le tableau 4 décrit les ménages selon le sexe du chef de ménage. Il montre que tant les hommes que les femmes sont de nos jours chefs de ménage. Toutefois, le phénomène, bien qu'émergent, semble encore marginal. Dans le meilleur des cas, en effet, on dénombre un peu moins de trois femmes chef de ménage sur dix ménages. Le Togo, puis, le Bénin dans une moindre mesure, sont les plus favorables à la prévalence de ce phénomène de féminisation des chefs de ménage avec des taux nationaux respectivement de 24% et de 21% ainsi que de très faibles écarts entre les capitales et les autres milieux. Au Burkina Faso, où la prévalence est considérablement plus faible (9%) mais non négligeable, le phénomène demeure surtout caractéristique de la capitale Ouagadougou avec 18% de ménages dirigés par les femmes contre seulement 8% dans les autres milieux du pays.

Tableau 4 : Pourcentage de femmes chefs de ménage

	Capitale	Autres Milieux	Pays
Bénin	24	20	21
Togo	28	26	24
Burkina	18	8	9

Source : Calcul à partir des tableaux A6

C'est un résultat qui, à priori, est en contradiction avec les normes et valeurs traditionnelles, notamment les rapports sociaux de genre socialement pratiqués dans les communautés des pays étudiées. Il est, en effet, socialement inconcevable dans un ménage, en particulier de type conjugal ou parental, qu'une femme dirige, même qu'elle participe à certaines décisions (Amadou Sanni, 2009 ; Assogba, 1990). Mieux, on constate (tableau 5) qu'en outre ces ménages de femmes sont plus susceptibles d'être familialement polynucléaires que ceux dirigés par les hommes.

Tableau 5 : Pourcentage de ménages contenant de noyaux familiaux secondaires selon le sexe du chef de ménage

Nombre de noyaux secondaires	Bénin (2001)		Burkina Faso (2003)		Togo (1998)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0	92	82	90	84	89	84
1	7	15	7	13	9	13
2+	1	3	3	3	2	3
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	4566	1203	8245	852	5686	1830

Source : Exploitation des EDS

La fréquence des ménages hébergeant des noyaux secondaires est largement plus élevée parmi ceux dirigés par les femmes. L'écart le plus important s'observe au Bénin où 18% de ménages féminins contiennent au moins un noyau secondaire contre 8% au niveau des ménages masculins. Cet écart n'est que de 6% au Burkina Faso et de 5% au Togo, deux pays dans lesquels 16% de ménages féminins abritent au moins un noyau secondaire.

3.2 – Les ménages dirigés par les femmes : Noyaux principaux « sans couple »

Pour mieux apprécier la spécificité des structures des ménages et des noyaux principaux selon le sexe de leur chef, nous distinguons deux groupes de noyaux principaux ; les noyaux principaux dont les chefs vivent en couple de mariés au sein du ménage et ceux dont les chefs ne disposent pas d'un conjoint ou d'une conjointe au sein du ménage. Les noyaux du premier groupe sont dénommés des noyaux principaux « avec couple », tandis que le second groupe est celui des noyaux principaux « sans couple ». Dans le premier groupe, il s'agit des noyaux principaux de types parental et, conjugal ou recomposé ; le second groupe est composé des noyaux principaux non cohabitants, isolés ou personnes seules, et, monoparentaux. Les pourcentages des noyaux principaux, par sexe du chef de ménage, sont décrits au tableau 6 selon l'appartenance à chacun des deux groupes.

Les résultats indiquent que les noyaux familiaux principaux des ménages dirigés par les femmes sont quasi-exclusivement des noyaux « sans couple » avec un taux de prévalence de 97% au Bénin et au Togo, puis, de 98% au Burkina Faso. Si les calculs effectués au niveau des capitales n'indiquent pas de différence importante avec les autres milieux du pays au Burkina Faso et au Togo, il apparaît à Cotonou que les noyaux familiaux principaux des ménages dirigés par les femmes sont systématiquement « sans couple » avec un taux de prévalence de 99,63%.

Tableau 6 : Pourcentage des noyaux familiaux « couple » et « sans couple » Par sexe du chef de ménage

Noyau familial	Bénin (2001)		Burkina Faso (2003)		Togo (1998)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Couple	81	3	81	2	76	3
Sans Couple	19	97	9	98	24	97

Source : Extrait du tableau A7 en annexe

Les femmes ne sont ainsi chefs de ménage qu'en l'absence de l'homme. Si ce résultat amène à dire que la pensée collective consistant à estimer qu'une femme ne peut être chef de ménage en présence d'un homme demeure vivace, cela signifie, néanmoins, que des évolutions sont en cours; les femmes peuvent fonder leur propre ménage.

Aujourd'hui, les opportunités de scolarisation et de travail extra familial féminins, en particulier dans les villes, de même que la promotion de nouveaux rapports sociaux de genre, permettent aux femmes, selon la quantité ou la forme des expériences sociales vécues, de disposer d'une liberté d'action, consistant à ranger des modèles traditionnels de comportements, plus ou moins complémentaires ou contradictoires, dans des répertoires qu'ils activent ou mettent en veille au grès des situations particulières qu'elles vivent. Par exemple, pour échapper aux contraintes traditionnellement associées au statut féminin, caractérisées par des violences de toutes formes (sexualité, autonomie ou accès aux décisions concernant leur vie, etc.), une autonomie résidentielle devient de plus en plus déterminante et privilégiée par les femmes, comme une adaptation aux circonstances spécifiques de formation ou de fonctionnement de leur union conjugale, en particulier, pour la plupart d'elles qui, progressivement, se voient obliger de subir la polygamie (Amadou Sanni, 2010).

En effet, dans l'impossibilité pratique de contracter une union monogame, de nombreuses femmes acceptent actuellement la polygamie pour éviter le célibat tardif ou définitif, ou d'avoir des enfants en dehors de mariage, évitant la stigmatisation sociale dans nos sociétés, où le mariage (ou union conjugale) demeure la norme valorisée par tout le monde. Dans une enquête réalisée à Cotonou et à Lomé en 1997 sur les nouveaux comportements matrimoniaux et l'entrée en vie féconde, par le centre de formation et de recherche en matière de population de Cotonou et l'unité de recherche démographique de Lomé, nombreuses sont les enquêtées qui déclarent que « hautement scolarisés, elles trouvent difficile de rencontrer un homme non marié, avec qui elles peuvent cohabiter conjugalement Elles n'ont pas besoin qu'un homme les héberge ou s'occupe d'elles, elles ont un emploi et peuvent subvenir à leurs besoins » (Amadou Sanni, Klissou et Attanasso, 1997).

En outre, l'instabilité conjugale représente, de nos jours, une préoccupation répandue chez les femmes, en particulier, celles urbaines. La séparation conjugale, l'abandon par le mari ou le conjoint, le divorce sont des faits courants affectant la vie des femmes. En conséquence, mobilité conjugale, développement des unions non formelles ou de concubinage, polygamie, etc., constituent des éléments caractéristiques de la situation matrimoniale des femmes, qu'on pourrait associer à l'émergence des types nouveaux de ménage dirigés par les femmes.

3.3 - Les noyaux familiaux secondaires dirigés par les femmes sont « sans couple »

Les noyaux secondaires « en couple » sont les noyaux parentaux, conjugaux et recomposés; tandis que les noyaux secondaires « sans couple » sont ceux monoparentaux ou conjugaux non cohabitants. Le tableau 7 décrit les noyaux secondaires dirigés par les femmes selon leur forme (en couple ou non).

Tableau 7 : Pourcentage des noyaux familiaux secondaires par sexe du CM

Mode	Burkina Faso					
	Bénin (2001)		(2003)		Togo (1998)	
résidentiel	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Couple	87	7	94	7	81	2
Sans Couple	13	93	6	93	19	98

Source : Calculs à partir du tableau A7 en annexe

Tout comme pour les noyaux principaux, la plupart des noyaux familiaux secondaires dirigés par les femmes sont « sans couple ». Les cas de noyaux familiaux secondaires féminins « en couple » sont atypiques. Au Togo, cela correspond à 2%, traduisant que ces types de noyaux secondaires sont quasi-inexistants. Ces résultats viennent, encore une fois, attester de ce que, l'émergence des femmes chefs de ménage ou de noyaux familiaux ne traduit, en aucune façon, une évolution des croyances et perceptions socioculturelles quant à l'inadmissibilité qu'une femme soit chef de ménage ou du foyer conjugal en présence de son conjoint.

Mais, si les femmes en union choisissent de ne pas cohabiter avec leurs conjoints et résident dans le ménage de leur parent ou tuteur, y a-t-il un changement dans l'autre sens, consistant en ce que les hommes viennent cohabiter avec les femmes dans le ménage de leur parent ? Le tableau 8 est élaboré à cet effet. Il décrit les noyaux secondaires dirigés par des femmes en union lors des enquêtes et établit qu'ils sont quasi-systématiquement de type non cohabitant.

Tableau 8: Répartition par pays des noyaux secondaires de femmes en union conjugale selon le type de noyau

Type Noyau secondaire	Bénin	Burkina	Togo
Conjugal	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Parental	3 (1%)	3 (1%)	3 (1%)
Recomposé	35 (11%)	21 (6%)	11 (3%)
Non Cohabitant	292 (88%)	338 (93%)	360 (96%)
Total	330 (100%)	362 (100%)	374 (100%)

Source : Calculs à l'aide du tableau A7

Cette prévalence des noyaux familiaux secondaires non cohabitants a été mise en évidence, non seulement à Cotonou et Lomé en 1996 (Amadou Sanni, Klissou et Attanasso, 1997), mais aussi dans plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne (Kebe et Charbit, 2007 ; Mouvagha-Sow, 2005 ; Tchit, 2005). Elle pourrait se justifier par les nouveaux comportements matrimoniaux évoqués précédemment, dont les formes récentes de la polygamie. Mais, on peut retenir surtout la tendance actuelle des filles et des femmes à donner naissances spontanément à des enfants, alors qu'elles ne sont pas dans une union stable cohabitante avec leurs partenaires. Ces résultats sont donc une indication de ce que, les femmes, même en union, vivent de plus en plus longtemps au sein du ménage de leurs parents ou tuteurs, sûrement à cause de leur impossibilité d'accéder à un logement personnel, financé par elles ou par leurs partenaires. Toutefois, la tendance des hommes à aller résider avec leur épouse ou conjointe chez elle n'est encore pas perceptible.

Synthèse et Discussions

Nous savons maintenant que les structures des ménages évoluent, en ce sens qu'ils prennent diverses formes. Il cohabite, notamment, dans les pays étudiés, des ménages étendus ou élargis (qui demeurent les plus fréquents) ainsi que des ménages nucléaires (moins fréquents dans les capitales) et les ménages monoparentaux ou des ménages isolés (i.e. de « personnes seules »). La pratique d'accueil d'enfants confiés (aides ou employés domestiques) ou de jeunes adultes (scolaires, universitaires, apprentissages ou demandeurs d'emploi) pourrait être mise en relation avec le développement de ces ménages élargis dans les capitales, où curieusement, ils sont plus fréquents que dans les autres milieux des pays. Des évolutions particulièrement intéressantes fournies par les résultats de cette étude concernent la composition familiale des ménages. Si la tendance générale est au ménage mono-familial (90%), c'est-à-dire composé uniquement du noyau principal, les noyaux principaux, tout

comme les noyaux secondaires (présent dans 10% des ménages), sont de divers types. On distingue des noyaux parentaux ou conjugaux, modèle dominant, mais aussi, des noyaux monoparentaux, et des noyaux non cohabitants. Les capitales, avec l'hétérogénéité de leurs populations, accentuent la diversité des modèles : plus forte prévalence des noyaux monoparentaux, non cohabitants et isolés. On peut se demander dans quelle mesure cette diversité des structures des ménages et des noyaux s'accompagne d'un changement radical des rapports sociaux traditionnels de genre.

Par ailleurs, les résultats montrent des proportions non négligeables de femmes chefs de ménage. Les ménages dirigés par les femmes, de même que les noyaux secondaires dirigés par les femmes, sont quasi-exclusivement de type monoparental (femmes non mariées, ou, femmes mariées non cohabitantes) ou « personne seule ». Il s'agit donc des ménages et noyaux secondaires, caractérisés par l'absence d'un conjoint. S'il arrive donc aujourd'hui qu'une femme dirige un ménage, le principe demeure que cela n'est possible qu'en cas d'absence physique d'un conjoint. Les individus continuent donc de porter, consciemment ou non, l'ordre socioculturel traditionnel, établissant qu'une femme ne peut avoir le statut de chef devant son mari dans les rapports familiaux.

Les résultats indiquent, enfin, que les femmes en union responsables de noyaux secondaires sont essentiellement dans des unions non cohabitantes. C'est une situation hors norme dans les systèmes traditionnels patrilinéaires et patrilocaux valorisés dans les pays étudiés. La patrilinéarité se traduit, entre autres, en effet, par l'obligation pour une épouse d'aller résider, après la formation de l'union conjugale, dans le groupe familial de son conjoint ; elle cohabite avec son mari au sein du même ménage. Cette prévalence quasi-exclusive des noyaux secondaires non cohabitants dirigés par les femmes indique que des changements s'opèrent par rapport à la patrilocalité, peut-être à cause des problèmes d'accès au logement. Ceci permettra, toutefois, une certaine autonomie et plus de pouvoirs à ces femmes dans divers aspects de leur vie (sexualité, contraception et fécondité, activité économique ou revenu), inaugurant ainsi de nouveaux rapports sociaux de genre, tels qu'envisager par la communauté internationale.

Toutefois, la question reste ouverte de savoir si cette éventualité du statut de « femmes chef de ménage ou de noyau secondaire » est un réel choix (autonomie résidentielle, pouvoir de décision, absence de coépouse, etc.) ou le fruit de circonstances (absence du conjoint, instabilité conjugale, accès au logement, etc.). La diversification des modèles observée, tout particulièrement dans les capitales, témoigne de changements importants en cours dans l'organisation sociale et familiale, qui constituent une adaptation aux contraintes économiques. On peut s'interroger sur la manière dont cette complexification des modèles familiaux peut affecter le bien-être des ménages et les relations entre les sexes.

Références Bibliographiques

- **Amadou Sanni M., 2010** - La Polygamie au Bénin : Résistance au changement ou diversification des formes de conjugalité ? – *Communication à la Chaire Quetelet 2010, Louvain-La-Neuve, (Belgique : 24-26 novembre 2010 (cf. <http://www.uclouvain.be/350257.html>))*
- **Amadou Sanni M (2009)** – Changement des formes d’entrée en union et relation au sein du couple au Bénin : L’influence du statut socioéconomique - *Population et Développement en Afrique*, n°1, IPDSR, Dakar, P.97-116
- Amadou Sanni M., 2001** - Forme d’union et fécondité conjugale au Bénin - Thèse de Doctorat en Démographie à l’Université de Montréal (Canada), 265pages (non publiée)
- Amadou Sanni M., Klissou P. et Attanasso O., 1997** – Nouveaux comportements matrimoniaux et entrée en vie féconde à Cotonou – Rapport d’analyse des résultats, CEFORP, Cotonou, 96p.
- ASSOGBA L., 1990** - Statut de la femme, structures familiales, fécondité : transitions dans le golfe du Bénin; ; in : Cahier du CEPED n°14, nov. 1990;28 p
- Jesmin S. and Salway S., 2000** – Policy Area , Maternal among the urban poor of Dhaka : Instability and Uncertainty – *Journal of International Development*, Vol. 12 : 698705
- KEBE M et CHARBIT Y., 2007** - Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage - *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 23 (3) : 51-65
- Khan M. E., Townsend J. W., and D’Costa S., 2002** – Behind closed door: A qualitative study of sexual behavior of married women in Bangladesh – *Culture, Health & Sexuality*, Vol. 4 (2): 23756
- KOUTON E., AFFO A. et AMADOU SANNI M., 2009** - Les employés domestiques à Cotonou : Profils sociodémographiques – dans : *VILLES DU SUD : Dynamiques, Diversités, Enjeux Démographiques et Sociaux*, AMADOU SANNI M., KLISSOU P., MARCOUX R. et TABUTIN D. (éd.)
- Mouvagha-Sow M., 2005** – Transformations familiales et pauvreté au Gabon – *Dans* : Etude de la population africaine, Vol. 19, Supplément A, p.155-175
- Pilon M., Séidou Mama M. et Tichit C., 1997** – Les femmes chefs de ménage : Aperçu général et études de cas – Dans : *Ménages et Familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines*, Pilon M., Locoh Th., E. Vignikin et P. Vimard (éds), Les Etudes du CEPED, n°5, Ch 8
- Rashid F. S., 2009** – Peu de pouvoirs, peu de choix: Droits sexuels et reproductifs dans le contexte des bidonvilles au Bangladesh – dans : « Au cœur de l’importance de la sexualité », *IDS Bulletin*, Volume 37, Numéro 5, p. 117-128
- Salway S., Rahman S. and Jesmin S., 2003** – A profile of women’s work Participation among the urban poor in Dhaka – *World Development*, Vol. 31 (5) : 881901
- Tichit C., 2008** – Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé – Les Collections du CEPED : « Les clefs pour », 87pages
- Tremblay J-M., 1963** - Évolution de la structure familiale à l'anse des Lavallée. Notes de recherche – Dans : *Recherches sociographiques*, vol. 4, no 3, Les Presses de l’Université Laval, p. 351-357, Québec, Canada

TABLEAUX ANNEXES

Tableau A1 : Répartition (en %) des ménages selon une typologie simple

Typologie des ménages	Bénin 2001			Burkina Faso 2003			Togo 1998		
	Cotonou	Autres Localités	Ensemble	Ouagadougou	Autres localités	Ensemble	Lomé	Autres localités	Ensemble
Nucléaire	27,42	43,31	41,32	31,85	55,90	53,35	26,75	33,82	32,65
élargie	39,61	32,02	32,97	42,32	32,59	33,62	38,20	37,01	37,20
monoparental	19,81	13,26	14,08	13,07	6,27	6,99	22,00	16,78	17,64
Isolé	13,16	11,41	11,63	12,76	5,24	6,03	13,05	12,39	12,50
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	722	5047	5769	964	8134	9098	1241	6277	7518

Tableau A2 : Répartition (en %), par pays et milieu de des résidences, des ménages selon le nombre de noyaux familiaux secondaires

Nombre de noyaux secondaires	Bénin (2001)			Burkina Faso (2003)			Togo (1998)		
	Cotonou	Autres Localités	Ensemble	Ouagadougou	Autres Localités	Ensemble	Lomé	Autres Localités	Ensemble
0	89,82	89,56	89,57	88,67	89,3	89,23	89,84	87,47	87,86
1	8,49	8,68	8,67	8,3	7,64	7,72	7,96	10,37	9,97
2 et +	1,7	1,79	1,76	3,03	3,05	3,04	2,2	2,15	2,17
Effectifs	723	5046	5769	964	8133	9097	1242	6275	7517

Tableau A3 : Répartition (en %) par pays des noyaux familiaux principaux selon leur type et le milieu (Capitale vs Autres milieux)

Type de noyau principal	Bénin (2001)			Burkina Faso (2003)			Togo (1998)		
	Cotonou	Autres Localités	Ensemble	Ouagadougou	Autres Localités	Ensemble	Lomé	Autres Localités	Ensemble
Parental	43.43	49.22	48.49	49.74	64.51	62.95	38.68	43.07	42.34
Conjugal	6.92	7.57	7.49	9.76	9.47	9.50	8.22	6.21	6.55
Recomposé	5.81	9.47	9.01	4.47	10.82	10.15	7.33	9.83	9.42
Monoparental	19.78	13.26	14.07	13.08	6.27	6.99	22.00	16.78	17.64
Personne seule	24.07	20.49	20.94	22.95	8.93	10.41	23.77	24.11	24.05
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	723	5047	5770	963	8133	9096	1241	6276	7517

Tableau A4 : Répartition des noyaux familiaux secondaires selon leur type et le lieu (capitale vs Autres milieux)

Type de noyau Secondaire	Bénin (2001)			Burkina Faso (2003)			Togo (1998)		
	Cotonou	Autres Localités	Ensemble	Ouagadougou	Autres Localités	Ensemble	Lomé	Autres Localités	Ensemble
Parental	6,98	15,74	14,64	35,55	27,41	28,32	10,67	18,87	17,73
Conjugal	3,49	3,50	3,57	2,49	8,51	7,9	2,15	6,15	5,55
Recomposé	2,33	9,22	8,32	6,5	9,25	8,96	0,85	4,59	4,06
Non cohabitant	34,88	41,81	40,93	10,97	23,98	22,54	33,75	32,33	32,5
Monoparental	52,33	29,89	32,55	44,5	30,77	32,28	52,58	38,06	40,16
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	88	629	717	152	1222	1374	160	959	1119

Tableaux A5 : Répartition des noyaux secondaires par ménage selon le type de noyau principal et de noyau secondaire

Typologie des noyaux secondaires selon le type de noyau principal au Bénin en 2001

Types de noyau secondaire	Type de noyau principal					Total
	Personne seule	Noyau conjugal	Noyau parental	Noyau recomposé	Noyau monoparental	
Noyau Parental	12.87	26.56	17.6	5.88	10.69	14.69
Noyau Conjugal	3.96	4.69	3.2	4.41	2.29	3.50
Noyau Recomposé	9.41	4.69	9.2	7.35	6.87	8.25
Noyau Parental non cohabitant	41.09	37.50	39.2	47.06	42.75	40.98
Noyau monoparental	32.67	26.56	30.8	35.29	37.40	32.59
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	202	64	250	68	131	715

Typologie des noyaux secondaires selon le type de noyau principal au Burkina Faso en 2003

types de noyau secondaire	Type de noyau principal					Total
	Personne seule	Noyau conjugal	Noyau parental	Noyau recomposé	Noyau monoparental	
Noyau parental	18.23	35.81	29.72	33.22	16.71	28.34
Noyau conjugal	3.07	6.07	9.64	9.24	2.54	7.83
Noyau recomposé	2.69	14.37	9.75	8.48	6.82	8.97
Noyau parental non cohabitant	24.10	14.84	21.98	25.37	27.58	22.56
Noyau monoparental	51.91	28.91	28.90	23.69	46.34	32.31
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	149	135	751	205	133	1373

Typologie des noyaux secondaires selon le type de noyau principal au Togo en 1998

types de noyau secondaire	Type de noyau principal					Total
	Personne seule	Noyau conjugal	Noyau parental	Noyau recomposé	Noyau monoparental	
Noyau parental	10.601	21.69	24.20	19.49	12.99	17.77
Noyau conjugal	2.473	2.41	9.38	7.63	3.46	5.71
Noyau recomposé	3.534	4.82	4.69	8.47	0.87	4.02
Noyau parental non cohabitant	37.102	37.35	27.90	17.80	40.26	32.41
Noyau monoparental	46.290	33.73	33.83	46.61	42.42	40.09
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	283	83	405	118	231	1120

Tableaux A6 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu

Bénin

	Cotonou			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	22.14	30.06	24.03	14.29	44.66	20.49	15.24	42.56	20.94
conjugal	9.07	0.00	6.91	9.39	0.49	7.57	9.35	0.42	7.49
parental	56.62	1.16	43.37	61.58	0.97	49.21	60.98	1.00	48.47
recompose	7.62	0.00	5.80	11.48	1.65	9.47	11.01	1.41	9.01
monoparental	4.54	68.79	19.89	3.26	52.23	13.26	3.42	54.61	14.09
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	551	173	724	4016	1030	5046	4567	1203	5770

Burkina

	Ouagadougou			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	21.28	30.41	22.90	6.27	37.89	8.91	7.71	36.38	10.40
conjugal	11.59	1.75	9.84	10.27	0.59	9.46	10.39	0.82	9.50
parental	60.33	0.58	49.74	70.34	0.88	64.53	69.38	0.82	62.96
recompose	5.42	0.00	4.46	11.77	0.44	10.82	11.16	0.35	10.15
monoparental	1.39	67.25	13.06	1.36	60.21	6.28	1.36	61.62	7.00
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	794	171	965	7452	681	8133	8246	852	9098

Togo

	Lomé			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	19.19	35.43	23.77	17.98	43.95	24.10	18.17	42.32	24.05
conjugal	11.22	0.86	8.30	7.88	0.81	6.22	8.41	0.82	6.56
parental	53.65	0.29	38.60	56.09	0.88	43.07	55.71	0.77	42.33
recompose	9.76	1.14	7.33	12.47	1.28	9.84	12.05	1.26	9.42
monoparental	6.17	62.29	22.00	5.57	53.08	16.77	5.66	54.84	17.63
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	891	350	1241	4794	1479	6273	5685	1829	7514

Tableaux A7 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu

Bénin

	Cotonou			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	22.14	30.06	24.03	14.29	44.66	20.49	15.24	42.56	20.94
conjugal	9.07	0.00	6.91	9.39	0.49	7.57	9.35	0.42	7.49
parental	56.62	1.16	43.37	61.58	0.97	49.21	60.98	1.00	48.47
recompose	7.62	0.00	5.80	11.48	1.65	9.47	11.01	1.41	9.01
monoparental	4.54	68.79	19.89	3.26	52.23	13.26	3.42	54.61	14.09
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	551	173	724	4016	1030	5046	4567	1203	5770

Burkina

	Ouagadougou			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	21.28	30.41	22.90	6.27	37.89	8.91	7.71	36.38	10.40
conjugal	11.59	1.75	9.84	10.27	0.59	9.46	10.39	0.82	9.50
parental	60.33	0.58	49.74	70.34	0.88	64.53	69.38	0.82	62.96
recompose	5.42	0.00	4.46	11.77	0.44	10.82	11.16	0.35	10.15
monoparental	1.39	67.25	13.06	1.36	60.21	6.28	1.36	61.62	7.00
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	794	171	965	7452	681	8133	8246	852	9098

Togo

	Lomé			Autres localités			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
isole	19.19	35.43	23.77	17.98	43.95	24.10	18.17	42.32	24.05
conjugal	11.22	0.86	8.30	7.88	0.81	6.22	8.41	0.82	6.56
parental	53.65	0.29	38.60	56.09	0.88	43.07	55.71	0.77	42.33
recompose	9.76	1.14	7.33	12.47	1.28	9.84	12.05	1.26	9.42
monoparental	6.17	62.29	22.00	5.57	53.08	16.77	5.66	54.84	17.63
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	891	350	1241	4794	1479	6273	5685	1829	7514

Tableaux A8 : Répartition par pays des noyaux familiaux secondaires selon le sexe du référent

Bénin (2001)

Types de noyau secondaire	Type de noyau principal											
	Personne seule		Noyau conjugal		Noyau parental		Noyau recomposé		Noyau monoparental		Total	
	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém
Conjugal	6,12	2,42	5,80	0	2,23	0	5,32	0	13,10	2,86	4,49	2,40
Parental	20,49	10,13	22,80	0	18,11	0	6,39	0	0,00	7,43	17,83	9,28
Recomposé	9,52	7,91	8,52	0	8,02	0	5,04	31,99	26,19	8,56	8,38	8,52
Monoparental	43,24	30,91	26,97	46,28	29,71	100	37,62	18,76	41,85	41,57	32,74	32,89
Non cohabitant	28,98	48,63	35,90	53,72	41,93	0	45,62	49,26	18,86	39,59	38,06	46,91
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	83	199	120	2	185	1	62	6	9	43	459	251

Burkina Faso (2003)

Types de noyau secondaire	Type de noyau principal											
	Personne seule		Noyau conjugal		Noyau parental		Noyau recomposé		Noyau monoparental		Total	
	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém
Conjugal	3,01	3,40	7,63	100	9,47	26,24	9,25	0	9,34	1,13	8,59	3,31
Parental	10,98	20,38	35,64	0,00	28,92	0,00	33,26	0	40,84	13,33	29,95	17,45
Recomposé	5,20	5,79	12,49	0,00	9,74	0,00	8,49	0	6,34	7,03	9,69	6,13
Monoparental	57,63	49,19	30,26	0,00	28,29	73,76	23,59	0	27,46	51,27	29,99	50,09
Non cohabitant	23,18	31,83	13,97	0,00	23,57	0,00	25,40	0	16,02	32,76	21,78	31,58
Total	100	100	100	100	100	100	100	0	100	100	100	100
Effectifs	87	104	240	1	643	2	205	0	23	61	1198	168

Togo (1998)

types de noyau secondaire	Type de noyau principal											
	Personne seule		Conjugal		Parental		Recomposé		Monoparental		Total	
	Masc	fém	Mas	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém	Masc	fém
Conjugal	3,59	1,25	6,63	0,00	9,11	0	7,84	0,00	12,01	4,08	7,30	1,62
Parental	16,96	6,00	23,28	11,52	24,69	0	22,44	0,00	35,17	9,42	22,78	6,42
Recomposé	4,70	1,46	4,73	6,73	4,91	0	9,10	4,69	0,00	0,00	5,19	1,53
Monoparental	48,09	44,30	31,2	69,87	34,11	0	44,58	64,93	27,02	43,68	37,59	45,92
Non cohabitant	26,66	46,99	34,2	11,89	27,18	0	16,03	30,38	25,79	42,82	27,14	44,52
Total	100	100	100	100	100	0	100	100	100	100	100	100
Effectifs	168	262	172	10	307	0	100	17	27	57	774	345